

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 29 Mai 2024

Date de la convocation : 21 Mai 2024

Etaient présents : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, LEVAVASSEUR Gérard, COLLART Bernard, BLOT Marc-Antoine, LAVALLEY Bruno, Mme HARDY Stéphanie

Absents excusés : LETABLIER Olivier

Absente : Mme ENDELIN Mylène

Pouvoir : LETABLIER Olivier, pouvoir à BLOT Marc-Antoine

Secrétaire : LEVAVASSEUR Gérard

Adoption du compte-rendu de conseil du 11 avril 2024

Transmis en amont de la réunion, le compte-rendu n'a pas appelé de remarques et a été approuvé à l'unanimité.

Point travaux commerce avenants et emprunts

Les travaux de la phase 1 connaissent un certain nombre de difficultés dans l'avancée et la coordination du chantier. Des travaux de modification du branchement électrique sont nécessaires afin de renforcer la puissance, un devis de 1306.08 € a été accepté et à réaliser par ENEDIS. Attendant à cette partie arrière, une réfection de l'emmarchement et la pose d'un caniveau extérieur s'avère nécessaire, travaux qui seront réalisés par l'entreprise BOSCHE (4 678.36 €).

Réflexion sur les biens RTE à la Cardonnière

En 2021, le conseil municipal suite à la proposition de donation par RTE de plusieurs biens destinés à l'arasement suite à l'implantation de la seconde ligne THT, et après avoir visité chacune des 3 propriétés proposées à la collectivité, l'une d'elle avait retenu l'intérêt du conseil à la Cardonnière. Le conseil s'était alors montré favorable à l'éventualité d'acquisition de ce bien. Sans retour de longue date de RTE, et suite à une visite récente sur site afin d'anticiper un possible échange d'une de ces parcelles avec un riverain proche, quelques élus ont pu à cette occasion observer l'état de dégradation de cet ensemble maintenant inoccupé depuis 10 ans par le manque d'entretien au cours de ces 3 dernières années et ont pu mesurer l'ampleur des travaux et des difficultés qu'un futur projet de transformation entraînerait. Le maire propose aux élus de bien réfléchir avant d'accepter une telle donation, il serait nécessaire de pouvoir organiser une dernière visite des locaux avant tout engagement définitif. Au cours des échanges, les avis exprimés tendaient à la renonciation à cette donation.

Par ailleurs, la commune a engagé entre temps d'autres projets importants devenus prioritaires notamment l'acquisition et la réhabilitation complète d'un commerce, ce qui rend difficilement réalisable tout nouvel investissement important dans un avenir proche.

80^{ème} anniversaire de la Libération – Journée du 27 juillet

Suite à la réunion du 26 avril à laquelle avait répondu quelques présidents d'associations communales, il est maintenant acté de créer une petite manifestation locale le matin du 27 juillet. Le passage et l'arrêt à Hauteville d'un petit groupe composé d'une dizaine de véhicules militaires serait

également l'occasion d'un hommage devant la stèle érigée en remerciement aux libérateurs. Vin d'honneur offert à la population, conférence par de jeunes archéologues locaux sur leurs recherches locales, pique-nique ou grillade party envisagés le midi à l'espace paysager, témoignages ou expositions de photos...etc.

Une nouvelle réunion pour affiner ce programme aura lieu vers la mi-juin.

Remplacement d'une tondeuse et acquisition d'un taille haie

La tondeuse thermique très ancienne est maintenant hors d'usage. Il est nécessaire de la remplacer rapidement. Plusieurs modèles sont présentés sur différents devis présentés par les Ets GADBLED à Marigny. Après étude de ceux-ci, le conseil se prononce pour l'acquisition d'un modèle ISEKI pour un montant de 1 689.60 €TTC (après avoir bénéficié d'une remise de 14%) ainsi qu'un taille-haie pour la somme de 550 € TTC.

Renouvellement gestion déléguée chemins de randonnée et VIC

Un courrier émanant de la communauté de communes précise que la convention actuelle de gestion de l'entretien des voiries et chemins de randonnées arrivera à son terme en décembre 2024.

Il est nécessaire de donner dans un 1^{er} temps une position de principe pour le 15 juin sur son éventuelle poursuite et/ou une modification des missions, les délibérations seront à déposer dans un second temps.

Après discussion, le conseil opte pour le renouvellement de cette convention pour la période 2025-2027 telle qu'existante à savoir les missions suivantes déléguées à la commune :

- éparage des voiries d'intérêt communautaire (VIC)
- éparage au gros tracteur des chemins de randonnée (partie bitumée)

Chemins de randonnées

Un courrier de CMB fait un état de grosses difficultés à pouvoir réaliser les travaux d'éparage estival, beaucoup n'ont pas été dégagés par les riverains. La CMB lancera un nouvel appel pour que les arbres et souches encombrant les chemins soit évacués à une période plus propice.

Devant l'ampleur de la tâche, Le maire fait part de ses difficultés à obtenir le dégagement de ces chemins surtout pour certaines compétitions déjà prévues (équestres, cycliste), les propriétaires ou exploitants résidant parfois très loin de la commune.

Equipement renouvellement bancs tables barrières panneaux

Concernant le mobilier en bois (tables, bancs) de l'espace paysager, il est décidé de prendre contact avec un habitant hautevillais, menuisier et membre d'une SCOP afin qu'il nous fasse une proposition. Des renseignements seront pris également près de sociétés diverses concernant les barrières métalliques et certains panneaux.

Poubelles salle des fêtes

La nouvelle organisation mise en place pour la collecte des ordures ménagères et des recyclables en alternance pose un souci de stockage notamment lors de locations rapprochées de la salle. Il est décidé de faire établir un devis pour une poubelle de grande contenance (1000 L) pour les sacs jaunes. Chausson à St-Lô sera démarché par M Lavalley. Voir également si possibilité d'acquisition de sacs 100 litres pour la collectivité sur demande.

Protection sociale complémentaire

En matière de protection sociale des agents communaux, des évolutions législatives seront prochainement applicables concernant la complémentaire santé (2026) et le risque prévoyance (2025) notamment l'obligation de participation obligatoire pour l'employeur pour chacun de ses salariés. Dans ce cadre, le CDG50 a la possibilité de négocier sous forme de contrats de groupe lors de la mise en concurrence. Le conseil se dit d'accord pour compléter la déclaration d'intention de conventionner (sans engagement actuel) pour ces participations Santé et Prévoyance CDG 50.

Programmation des travaux voiries 2024

Selon les informations de l'entreprise COLAS, le bitumage des chemins Le Bel et du Château est programmé semaine 29 (soit du 15 juillet au 19 juillet).

L'entreprise Vantomme interviendra après la période des ensilages pour les travaux dont les devis avaient été signés (Route du Gavron, Hotel es Bruns etc..).

Acquisition d'un kit de débouchage

Le devis présenté pour l'acquisition de débouchage avec canne chez FDS PRO est validé pour un montant de 331.08 €.

Déblocage définitif du prêt relais attente subventions et FCTVA

Le conseil autorise le maire au déblocage de la totalité des fonds de l'emprunt réalisé (380 000) dans l'attente des subventions et du FCTVA concernant les travaux du commerce pour le 30 juin, date de validité maximale de l'offre bancaire.

Régularisation consommation électrique 15 décembre arbre Noel

Lors de l'utilisation de la salle des fêtes par le comité des fêtes, il a été constaté une consommation anormale et incohérente d'électricité pour une location très brève de surcroît. Le conseil valide un ajustement et la consommation électrique sera ramenée à 45 €.

Retour sur travaux carte scolaire

La réflexion communautaire se poursuit sous formes d'ateliers comprenant des élus communautaires ou communaux, d'enseignants et parents d'élèves, de groupe technique de travail la CMB de demain. Basé sur la tendance d'une baisse démographique importante sur le territoire communautaire, la réflexion veut mettre au centre l'intérêt de l'enfant (fin des sites uniques, sites composés d'au moins 3 classes, idéalement 4, fin des niveaux multiples, diminution du nombre de sites afin de réduire les coûts d'entretien de bâtiments, temps de transport scolaire en bus etc...

Fourrière

Le maire informe les élus de la suppression de la fourrière communautaire, cette compétence ayant été redonnée aux communes. Cette situation oblige à une réflexion prochaine pour le retour de cette charge aux communes (mutualisation avec communes voisines, recherche de conventionnement avec des refuges agréées, structures d'accueil agréées).

Permanence bureau vote élections européennes

Un point est fait concernant la tenue du bureau de vote des élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin.